

# Forum mondial sur la concurrence

7-10 décembre 2020

## PROGRAMME

## À propos du Forum mondial sur la concurrence de l'OCDE

Créé en 2001, le Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence réunit chaque année des experts de haut-niveau venant de plus de 100 autorités de concurrence dans le monde, incluant les économies membres et non-membres de l'OCDE. En présence des représentants d'organisations internationales et d'experts invités, les participants débattent et discutent des sujets clés à l'ordre du jour de la concurrence globale. En mettant l'accent sur le développement, le Forum favorise un dialogue plus large qui englobe les liens entre les politiques (ou la politique) de la concurrence et les autres pierres angulaires du développement économique.

Le programme comprend des tables rondes-types de l'OCDE, des présentations d'experts renommés ainsi que des examens par les pairs. Les sujets de discussion bénéficient de la contribution du Comité de la concurrence dont le travail est à l'avant-garde du débat sur la politique de la concurrence et de son application. Le Comité encourage l'échange régulier de points de vue, d'analyses et de meilleures pratiques sur les questions clés de la politique de la concurrence et bénéficie du soutien de la Division de la concurrence au sein de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE.

[www.oecd.org/competition/globalforum](http://www.oecd.org/competition/globalforum) | [oe.cd/gfcfr](http://oe.cd/gfcfr)  
[www.oecd.org/fr/daf/concurrence](http://www.oecd.org/fr/daf/concurrence)

### Contacts

**James MANCINI** | Expert de la concurrence - Manager GFC  
Division de la concurrence de l'OCDE  
James.MANCINI@oecd.org | Tél. +33 (0)1 45 24 74 45

**Angélique SERVIN** | Coordinatrice d'événements  
Division de la concurrence de l'OCDE  
Angelique.SERVIN@oecd.org | Tél. +33 (0)1 45 24 15 15

[oe.cd/gfcfr](http://oe.cd/gfcfr)



#OECDcomp @OECD\_BizFin



oecd-competition-law-and-policy

# JOUR 1 – 7 DÉCEMBRE 2020

## Session d'ouverture

🕒 13:00 - 13:40 CET

### Allocution d'ouverture



**Angel Gurría**

Secrétaire général de l'OCDE

### Remarques spéciales



**Margrethe Vestager**

Vice-présidente exécutive  
Commission européenne

### Commentaires d'introduction



**Frédéric Jenny**

Président  
Comité de la concurrence de l'OCDE

## Session 1. La politique de la concurrence : Le temps pour une réinitialisation ?

🕒 13:40 - 16:00 CET

Il y a un débat animé sur la question de savoir si des changements fondamentaux doivent être apportés aux cadres existants de la politique de concurrence. Les propositions comprennent des modifications législatives visant à prendre en compte un plus grand nombre de fusions et de comportements potentiellement anticoncurrentiels, à accélérer les mesures d'application des règles de concurrence ou à permettre l'application de normes de preuve et de mesures correctives différentes. D'autres proposent d'élargir les objectifs fondamentaux et le champ d'application de la politique de la concurrence, afin d'inclure la prise en compte de la politique industrielle, de la neutralité concurrentielle dans le commerce, de l'inégalité, de la résilience et de la durabilité. Ces propositions revêtent une nouvelle urgence alors que les gouvernements cherchent à promouvoir la croissance à la suite de la pandémie COVID-19. Les critiques de ces propositions de changement fondamental craignent qu'elles ne sapent l'orientation traditionnelle de la politique de concurrence vers les consommateurs, et donc son efficacité, ce qui laisse penser que d'autres régulateurs ou décideurs politiques pourraient être mieux placés pour relever ces défis. La session sera dirigée par un panel d'experts de différents domaines politiques pour débattre de cette question et discuter avec les délégués de façon interactive à travers un système de questions-réponses.

La documentation est disponible sur le lien suivant : [oe.cd/reinitial](https://oe.cd/reinitial).

### Président



**Frédéric Jenny**

Président  
Comité de la concurrence de  
l'OCDE

### Intervenants



**Bill Kovacic**

Directeur, Centre du Droit de la  
concurrence, George Washington  
University



**Diana Moss**

Présidente  
American Antitrust Institute



**Damien Neven**

Professeur d'économie  
Graduate Institute of Geneva



**Hiroshi Ohashi**

Professeur d'économie  
Université de Tokyo



**Thando Vilakazi**

Directeur exécutif, CCRED  
Université de Johannesburg



**Christine Wilson**

Commissaire, Commission fédérale  
du commerce (FTC), États-Unis

# JOUR 2 – 8 DÉCEMBRE 2020

## Session 2. Abus de position dominante sur les marchés numériques

🕒 13:00 - 15:00 CET

De nombreux marchés numériques présentent certaines caractéristiques, telles que des coûts variables faibles, des coûts fixes élevés et des effets de réseau importants, qui se traduisent par des parts de marché élevées pour un petit nombre d'entreprises. Dans certains cas, ces caractéristiques entraînent une dynamique de "concurrence pour le marché", dans laquelle une seule entreprise s'approprie la grande majorité des ventes.

Les entreprises de ces marchés concentrés peuvent posséder un pouvoir de marché, la capacité d'augmenter unilatéralement et de manière rentable les prix ou de réduire la qualité au-delà du niveau qui prévaudrait dans des conditions de concurrence. Ce débat est en cours pour savoir si la politique de la concurrence fait un usage adéquat de cet outil sur les marchés numériques aujourd'hui. Toutefois, les autorités sont confrontées à de nombreux défis lorsqu'elles engagent des procédures pour abus de position dominante sur les marchés numériques :

- Premièrement, déterminer si une entreprise est dominante est un défi important.
- Deuxièmement, les autorités doivent décider s'il convient d'utiliser de nouvelles théories du préjudice, telles que l'auto-préférence, plutôt que des théories existantes telles que la vente liée et groupée ou le refus de négocier.
- Troisièmement, les affaires d'abus de position dominante peuvent être longues et nécessiter beaucoup de ressources.

Cette session examinera les principaux types de problèmes d'abus de position dominante qui peuvent apparaître sur les marchés numériques, ce qui rend ces marchés uniques et comment les autorités de la concurrence du monde entier ont relevé les défis décrits ci-dessus.

La documentation est disponible sur le lien suivant : [oe.cd/marchenum](https://oe.cd/marchenum).

### Président



**Frédéric Jenny**

Président  
Comité de la concurrence de  
l'OCDE

### Intervenants



**Cristina Caffarra**

Vice Présidente et  
Responsable de la pratique de  
la concurrence européenne  
Charles River Associates



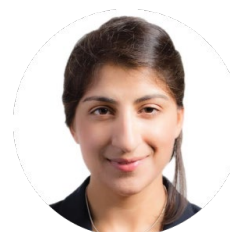
**Amelia Fletcher OBE**

Professeur de politique de la  
concurrence, Centre for  
Competition Policy (CCP), et  
Norwich Business School,  
Université d'East Anglia



**Pablo Ibáñez Colomo**

Professeur de droit  
London School of Economics



**Lina Khan**

Professeur agrégé de droit  
Faculté de droit de Columbia

# JOUR 3 – 9 DÉCEMBRE 2020

## Session 3. L'analyse économique dans les enquêtes sur les concentrations

### Panel d'experts 🕒 13:00 – 14:00 CET

L'analyse économique est un élément fondamental du contrôle des concentrations. Elle sous-tend les théories du préjudice qui guident l'examen des fusions et fournit les outils nécessaires à l'interprétation des preuves lors de l'évaluation de ces théories. L'expertise économique peut être utile à chaque étape de l'enquête sur une fusion, de la collecte des preuves à l'évaluation des mesures correctives.

Les techniques économiques quantitatives utilisées par les autorités de la concurrence pour analyser les fusions vont des ratios de détournement, aux indices de pression sur les prix, en passant par les simulations de fusion, entre autres. Plusieurs considérations et questions pratiques se posent lorsqu'on utilise l'analyse économique dans le cadre du contrôle des concentrations, notamment : comment intégrer des économistes dans les équipes chargées du traitement des affaires, s'il convient de recourir à des compétences externes et comment faire en sorte que l'analyse économique soit facilement compréhensible par les décideurs et les tribunaux.

La documentation est disponible sur le lien suivant : [oe.cd/eami](https://oe.cd/eami)

### Sous-sessions 🕒 09:00 – 11:00 CET et 16:00 – 18:00 CET

En plus du débat des experts, cette session débattera dans le cadre de sessions en petits groupes organisées en deux temps pour permettre au plus grand nombre de délégués de participer. Pour chaque période, il y aura trois groupes de discussion qui se concentreront sur l'un ou l'autre :

#### Sujet 1: Enquêtes et autres techniques de collecte de données

Sous-session A1 (09:00-11:00 CET) et B1 (16:00-18:00 CET)

#### Sujet 2: Analyse quantitative

Sous-session A2 (09:00-11:00 CET) et B2 (16:00-18:00 CET)

#### Sujet 3: Le rôle des économistes dans les équipes de fusion et l'examen des preuves qualitatives

Sous-session A3 (09:00-11:00 CET) et B3 (16:00-18:00 CET)

### Intervenants et Présidents des sous-sessions

Intervenant et Président de la sous-session A1



**Oren Rigbi**

Économiste en chef, Commission de la concurrence, Israël

Intervenant et Président de la sous-session A2



**Herbert Fung**

Directeur principal, Commission de la concurrence et des consommateurs, Singapour

Intervenant et Président de la sous-session A3



**Jill Walker**

Membre  
Tribunal australien de la concurrence

Président de la sous-session B1



**Sungick Cho**

Économiste en chef, Commission coréenne du commerce équitable

Intervenant et Président de la sous-session B2



**Pierre Régibeau**

Économiste en chef  
Commission européenne

Intervenant et Président de la sous-session B3



**Guilherme Mendes Resende**

Économiste en chef  
CADE, Brésil

### Président de la session plénière



**Frédéric Jenny**

Président  
Comité de la concurrence de l'OCDE



# JOUR 4 – 10 DÉCEMBRE 2020

## Session 4. L'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents

🕒 13:00-15:00CET

Le débat sur la meilleure façon d'utiliser et d'adapter le cadre et les outils actuels de la politique de la concurrence afin de procurer des avantages à la société dans un monde en mutation continue d'évoluer à mesure que les autorités de la concurrence acquièrent de l'expérience dans les affaires d'ententes et de fusions dans divers secteurs. Cette expérience a montré que les défis à une concurrence efficace ne proviennent pas uniquement de comportements anticoncurrentiels et de stratégies de fusion.

Par exemple, lorsque les marchés sont caractérisés par des prix élevés ou discriminatoires ou par une qualité médiocre, la cause peut ne pas être un comportement anticoncurrentiel des opérateurs historiques ou des accords entre entreprises, mais plutôt des caractéristiques du marché telles que la concentration, des barrières à l'entrée élevées, un biais comportemental conduisant à un verrouillage du consommateur, des effets de réseau, une réglementation anticoncurrentielle ou des distorsions de la neutralité concurrentielle.

Cette session discutera des questions clés auxquelles sont confrontées les autorités de la concurrence lorsqu'elles examinent les études de marché et les problèmes de concurrence émergents :

- Quel type de questions émergentes en matière de concurrence les autorités de la concurrence doivent-elles affronter actuellement ?
- Quel rôle l'outil d'étude de marché peut-il jouer pour y répondre ?
- Quelles sont les considérations stratégiques que les autorités de la concurrence prennent en compte lorsqu'elles décident d'utiliser l'outil d'étude de marché ?

La documentation est disponible sur le lien suivant : [oe.cd/etdmpce](https://oe.cd/etdmpce).

### Intervenants



**Andrea Coscelli**  
Directeur général  
CMA, Royaume-Uni



**Luis A. Gomez**  
Président  
EMEA groupe de la concurrence,  
Baker McKenzie LLP



**Alejandra Palacios Prieto**  
Présidente  
COFECE  
Mexique



**Hardin Ratshisusu**  
Commissaire adjoint  
Commission de la concurrence  
Afrique du Sud



**Ana Sofia Rodrigues**  
Economiste en chef  
Autorité de la concurrence  
Portugal



**Sangeeta Verma**  
Membre  
Commission de la concurrence  
Inde

### Président



**Frédéric Jenny**

Président  
Comité de la concurrence de  
l'OCDE

## La concurrence à l'OCDE & les relations mondiales

Utilisant sa grande richesse d'expertise accumulée au cours des 50 dernières années, l'OCDE a créé une gamme de mécanismes qui engage avec les autorités du monde entier afin de les aider à renforcer le cadre de la concurrence.

Deux **forums annuels** diffusent les travaux du Comité de la concurrence de l'OCDE et rassemblent plus de 100 juridictions au sein de la famille de l'OCDE: le Forum mondial sur la concurrence et le Forum BID-OCDE sur la concurrence en Amérique latine et les Caraïbes.

[www.oecd.org/competition/globalforum](http://www.oecd.org/competition/globalforum)  
[www.oecd.org/competition/latinamerica](http://www.oecd.org/competition/latinamerica)

Les trois **centres régionaux** de la concurrence organisent régulièrement des séminaires de formation pour les pays et les économies de leurs régions: le centre de politiques OCDE-Corée pour la concurrence à Séoul, le Centre régional de la concurrence OCDE-GVH à Budapest et le Centre régional de la concurrence en Amérique Latine à Lima.

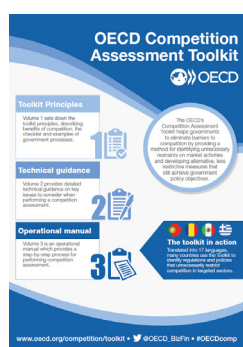
[www.oecd.org/competition/seoulrcc](http://www.oecd.org/competition/seoulrcc)  
[www.oecd.org/competition/budapestrcc](http://www.oecd.org/competition/budapestrcc)  
[oe.cd/lima-rcc](http://oe.cd/lima-rcc)

## Formations

Les formations restent la pierre angulaire des activités de l'OCDE en matière de relations mondiales.

Grâce à des formations, des séminaires ou ateliers bilatéraux ou régionaux et des conseils, l'OCDE cible les besoins spécifiques des autorités de la concurrence sur des sujets tels que les ententes, les fusions, l'économie de la concurrence pour les spécialistes et les non-spécialistes, l'abus de position dominante, les études réglementaires spécifiques par secteur.

La lutte contre soumissions concertées dans les marchés publics et l'évaluation de la concurrence par les lois et les réglementations sont les programmes phares de formation de l'OCDE.



### Évaluation de la concurrence

Certaines lois, réglementations ou d'autres obstacles imposés par les politiques gouvernementales peuvent restreindre indûment les activités du marché.

Une étape importante pour éliminer ces contraintes est «l'évaluation de la concurrence», c'est-à-dire l'évaluation des politiques visant à trouver celles qui restreignent inutilement la concurrence afin de développer des politiques alternatives qui atteignent toujours les objectifs des gouvernements.

L'OCDE a mis au point un Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence, qui peut être utilisé par des experts et non-experts de la concurrence. L'OCDE a dirigé des projets d'évaluation de l'impact sur la concurrence dans des secteurs spécifiques en Grèce, au Mexique, au Portugal, en Roumanie, en Tunisie et travaille actuellement avec l'Islande et 10 pays de l'ASEAN.

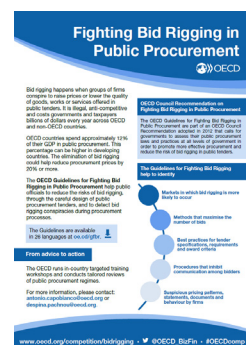
Le Manuel peut être téléchargé en plusieurs langues sur [oe.cd/cat](http://oe.cd/cat).

### Lutte contre les soumissions concertées dans les marchés publics

Les soumissions concertées se produisent lorsque des groupes d'entreprises concourent à majorer les prix ou à diminuer la qualité des biens, des travaux ou des services offerts dans le cadre d'appels d'offres publics. Les pays de l'OCDE consacrent environ 12% de leur PIB aux marchés publics et ce pourcentage peut être plus élevé dans les pays en voie de développement. Des procédures de passation de marchés efficaces et compétitives sont donc essentielles pour obtenir des biens et des services au meilleur rapport qualité-prix.

Les lignes directrices de l'OCDE aident les agents publics à réduire les risques de soumissions concertées par le biais d'une méthode de conception optimale des appels d'offres publiques en leur apprenant à les détecter. L'OCDE peut aider les gouvernements à évaluer leur processus d'appels d'offres publiques et à formuler des recommandations pour améliorer leurs politiques. Après avoir travaillé avec plusieurs institutions au Mexique et en Argentine, l'OCDE collabore maintenant avec le Brésil, le Pérou et l'Ukraine.

Les lignes directrices peuvent être téléchargées en plusieurs langues à l'adresse [oe.cd/gfbr](http://oe.cd/gfbr).



[www.oecd.org/competition/globalforum](http://www.oecd.org/competition/globalforum)

